MAIRIE
DE
SAINT-BEAT-LEZ
31440 – HAUTE-GARONNE

Tél : 05.61.79.40.05
contact@st-beat-lez.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2024

Présents : Michèle ANDRE –Mickaël BOUCHE **-** Karine BRON - Alain CAPDEVILLE - Anna CHANGEUX - Ghislain FONDEVILLA - Guy MARTINEZ - André NOUGUES - Gérard ROUX - Fidel RUBIO MAZARIO

Procurations : Julien ARNAUNE à M. Guy MARTINEZ - Guy DREYER à M. Gérard ROUX - Adeline MINATCHY à M. Alain CAPDEVILLE- Chantal POISSON à Mme Anna CHANGEUX- Charlotte PEREFARRES à M. Ghislain FONDEVILLA

Absents :

Secrétaire de séance : Gérard ROUX

Début de séance : 20h10

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	VOTE
Approbation P.V.	Nous avons approuvé le P.V. du : • 8 décembre 2023 Le vote du paragraphe « Renouvellement poste secrétariat » est à corrigé	C 0 A 0 P 15
Ajout de deux paragraphes à l'ordre du jour	• Echelles d'accès au bassin de la piscine. • Remplacement de deux poteaux d'incendie.	
Modification des statuts de la CCPHG	Le conseil approuve la prise de compétence par la CCPHG pour la construction réhabilitation et gestion de la fourrière de Saint-Gaudens.	C 0 A 0 P 15
Voyage scolaire collège, demande d'aide	Le collège organise deux voyages : • Italie, Rome avec les 3ème. • Espagne, Santander avec les 5ème Nous proposons de verser une aide de 150€ au FSE. 3 enfants de la commune participent	C 0 A 0 P 15
Biens vacants sans maîtres	La SAFER nous propose de lister les biens vacants sans maîtres sur la commune de Saint-Béat-Lez pour un coût de 1750€. Cela nous permettra d'intégrer ces biens au patrimoine communal ou de les revendre.	C 2 A 2 P 11

Enfouissement des réseaux – Allée de Savi	Le devis pour l'enfouissement du dernier tronçon de ces réseaux est de 11647,26€.	C 0 A 1 P 14
Dossier DRAC – Eglise de St-Béat	Deux statues du Trésor restent à restaurer, avant leur retour au printemps du musée Massey à St-Béat. • Statue de Saint-Jean, coût : 1600€ • Statue la vierge à l'enfant, coût : 1320€.	C 0 A 0 P 15
Restauration de la vierge du château de St-Béat	Nous avons un devis de 4429,57€ Il n'y a pas de subvention possible, nous enverrons un courrier à l'évêché et à l'association de la kermesse paroissiale afin de solliciter leur soutien financier	C 0 A 3 P 12
Travaux sécurité école	Un dossier de subvention a été créé pour le remplacement de la clôture des portails de l'école et d'un système d'alarme PPMS. Nous devons remplacer un TBI pour un coût de 1805€, il n'y a pas de subvention pour ce type de matériel. Nous demandons l'accord du conseil pour engager cette dépense.	C 0 A 0 P 15
Rénovation de la mise en lumière du château	Le SDEHG a fait un devis pour cette prestation : 62000€. • Le SDEHG prend en charge : 24550€ • Resta à charge pour la commune : 37518€ • L'économie du coût de l'énergie par an, sera de 1397€ • Nous aurons un crédit de 2668€ par an, pendant 12 ans	C 0 A 0 P 15
Echelles pour la piscine	Nous avons un devis de 4744€, pour remplacer trois échelles, un dossier de subvention sera créé.	C 0 A 0 P 15
Remplacement de deux poteaux incendie	Nous avons un devis de 3613,93€, nous espérons des subvention de la DETR et du Conseil Départemental.	C 0 A 0 P 15
	Questions diverses	
	Départ à la retraite de Mme Marie-Christine Garrido le 31 décembre. Pot de départ le jeudi 11 janvier 2023 à 17h30, salle des associations.	
	Samedi 13 janvier à 10h00 et 11H00, salle des Associations. Le Festival Lyrique réunira ses bénévoles et ensuite les participants au festival.	
	Le Comité Départemental du Tourisme souhaite réaliser un documentaire sur les étapes de réalisation du brandon.	
	Le film « Après la crue » sera projeté à St-Béat le 8 février, à 19H00, salle des fêtes de St-béat en présence de la réalisatrice.	
	Chemin devant chez M. Colombié, cette vente pose des questions de servitude et de retournement pour M. Bourgeois,	

	nous continuons à chercher une solution satisfaisante pour toutes les parties	
	M. Bouche a fait des demandes de devis pour l'achat d'un nouveau camion, nous attendons d'avoir reçu le remboursement par l'assurance, pour valider cet achat.	
	M. Capdeville demande que Monsieur MOURERE réalise des notes de frais en cas d'utilisation de son véhicule personnel pour des besoins professionnels dans l'attente du remplacement du camion volé.	
	M. Fondevilla nous fait part de ses recherches pour la reconstruction du restaurant au lac de Géry. Il nous confirme que l'enveloppe des assurances sera insuffisantes car dans l'état de ses recherches une structure vide faite de conteneurs pour une surface de 80m2 coûte 172000€ hors rampe, terrasse, assainissement, électricité et équipement.	
	M. Capdeville nous rappelle son désaccord pour le changement de tracteur. Mme le Maire s'engage à ne pas donner suite à ce projet	

Fin de séance à 22h30 heures.

Le secrétaire

Gérard ROUX

Mme le Maire

Anna CHANGEUX